



Prescriptions des risques liés à l'eau

- ⊗ Atlas des zones inondables du bassin versant de l'Eyre réalisé fin 2005 pour le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable
- ⊗ Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe, labilité forte
- ⊗ Zones potentiellement sujettes aux rondsins de crue, labilité forte

Prescriptions des risques liés aux mouvements de terrain

- ⊗ Aléa moyen lié au phénomène de retrait et gonflement des argiles
- ⊗ Aléa fort lié au phénomène de retrait et gonflement des argiles

Zones urbaines (U)

- Zone urbaine (U)
- ▨ Secteur soumis à Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Zone à urbaniser (AU)

- ▨ Secteur en zone 2AU soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- ▨ Secteur de développement habitat en zone 2AU dont l'urbanisation est soumise à modification ou révisior du PLUH
- ▨ Secteur de développement économique en zone 2AU dont l'urbanisation est soumise à modification ou révisior du PLUH
- ▨ Secteur de développement équipement en zone 2AU dont l'urbanisation est soumise à modification ou révisior du PLUH

Zone agricole et/ou naturelle (A/N)

- Zone naturelle
- ▨ Zone naturelle (exploitations pétrolières)
- Zone agricole
- ▨ Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limités (STECAL)

Données de contexte :

- Bâti
- ▨ Parcelles cadastrales
- Limites communales



Communauté de Communes du Val de l'Eyre

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

 4.2 Règlement graphique

 4.2.9 Risques

 Val de l'Eyre, le 15/05/2022, Le Conseil communautaire a adopté le Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

 Le Président,

 Echelle : 1:40000